

ASSEMBLÉE NATIONALE
18 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4239)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 130

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 39

À l'alinéa 2, après les deux occurrences du mot :

« provocation »,

insérer le mot :

« directe ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit d'un amendement de précision pour encadrer la notion de "provocation".